

FÉVRIER 2021

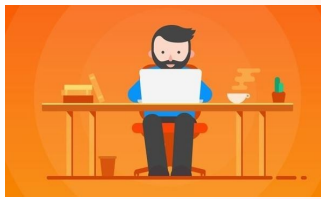
Télétravail

Manque de matériel + manque de confiance = mise en danger de l'agent

Un an, à quelque chose près. Oui, on se rapproche du fatidique « tour d'horloge ». En effet, 365 jours que le virus COVID-19 bloque le monde.

Un an écoulé, et nous pensions que nous aurions des équipements informatiques de partout !

Erreur...qui rime avec...lenteur. Pourtant, le Premier Ministre Jean Castex oblige fermement (dans sa Circulaire du 5 février) et massivement au télétravail.



Et le message relayé par notre DG est également d'une limpidité remarquable :
« Concernant l'organisation de notre quotidien, je réitère les consignes posées par la Circulaire du 5 février qui demande une maximisation du télétravail dès lors que vos fonctions le permettent. Si la **maximisation du télétravail constitue l'objectif**, chacune et chacun d'entre nous doit à minima télétravailler un jour de plus par rapport à sa quotité actuelle. Nous ferons ainsi significativement bouger les lignes pour la DGFIP et contribuerons ainsi à la bonne gestion de cette crise et à une meilleure situation sanitaire pour notre pays. »

SOLIDAIRES 01 a d'ailleurs demandé un GT (groupe de travail) spécifique "télétravail", car certains chefs de service continuent de freiner cette organisation et empêchent le déploiement d'un matériel pourtant nécessaire dans cette période de pandémie générale.

Ainsi, remontez vos infos ! Faites-vous connaître auprès de la section !

Surtout si votre demande de télétravail est restée lettre morte.

C'est pas bien de ne pas obéir au gouvernement...

Et suivez l'guide !

<https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/ulyse/metier/teletravail>

A noter que par respect pour Solidaires, la Centrale a choisi la couleur ORANGE pour bien identifier son guide !



Jury Orange (made in Solidaires)



Solidaires Finances Publiques, au niveau de la région, a mis en place depuis 3 ans, un système d'aide pour ses adhérents admissibles à un concours de la DGFIP.

Au niveau de l'Ain, nous sommes particulièrement concernés à double titre. En effet, d'une part, trois de nos militants, Julien, Isabelle et Claude, participent à l'opération (en tant que jury orange, couleur de Solidaires) et ont rejoint une équipe régionale de quinze militants. Et d'autre part, trois de nos adhérents ont bénéficié cette année de l'aide documentaire et d'un oral blanc suivi de conseils.

Deux ont d'ores et déjà été admis, et le troisième adhérent n'a pas encore passé son oral. Nous lui souhaitons le même succès.

Les camarades apprécient fortement cette aide qui leur ôte une partie du stress, sachant enfin ce qu'on attend d'eux.

Par ailleurs, ils voient où ils ont un effort à fournir pour se préparer au mieux.

Bien évidemment, c'est le travail de chacun qui paye.

Pas de magie. Ni noire, ni blanche,...ni orange là-dessous !

PRÊTE MOI TON CONCOURS

Afin de soutenir dans leur effort les adhérent(e)s de notre syndicat qui préparent des concours, nous avons mis en place depuis de longues années le dispositif « Prête-moi ton concours ».

Ce dispositif permet aux adhérents admissibles aux concours de la DGFIP de bénéficier de fiches conseils, des questions posées aux candidats du millésime précédent voire d'oraux blancs organisés par des camarades expérimentés. [Accès aux fiches conseils, questions types et questionnaire...](#)

Pour que ce dispositif perdure, n'oublie pas de renvoyer les questions qui te seront posées.

Pour obtenir les questions type et le questionnaire de retour, adresse toi à ton secrétaire de section.

Fiches conseils Questions types Questionnaire retour

Catégorie A :

- Sélection inspecteur divisionnaire filière encadrement non
- Inspecteur externe non
- Inspecteur interne non
- Examen professionnel de B en A non

Catégorie B :

- Contrôleur interne spécial non
- Contrôleur externe non
- Contrôleur interne non

Catégorie C :

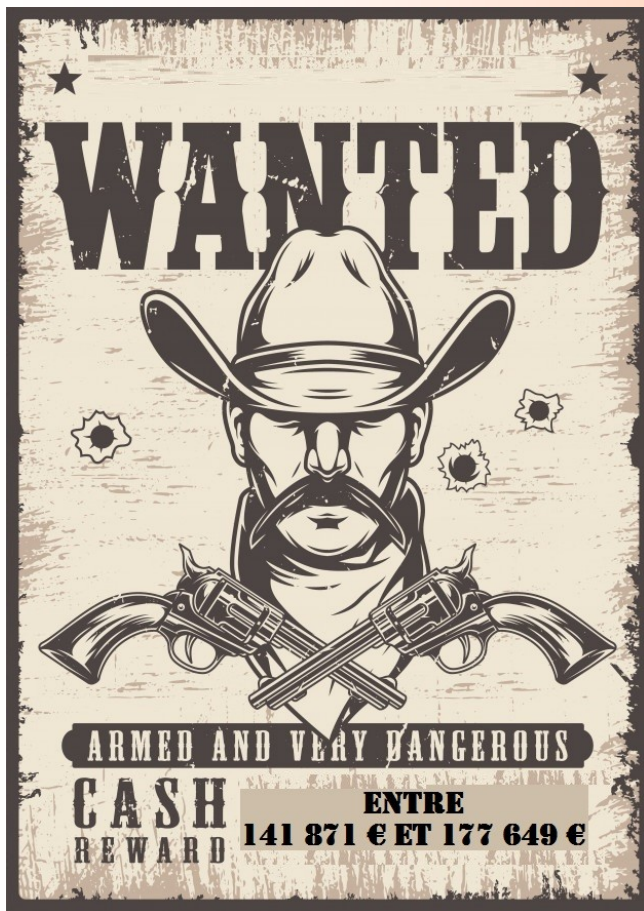
- Concours commun C non

Prête moi ton concours !

Wanted

La retraite c'est les vacances puisque justement, au départ de notre directeur, il y a un avis de...vacances. Officiel en plus (lien) :

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/texte_jo/JORFTEXT000042953501



Plus sérieusement, ce qui nous inquiète comme toujours dans pareil cas, c'est la fiche de poste : **"Pour les candidats ou les candidates originaires du secteur privé, les candidatures seront accompagnées du dernier contrat de travail"** (extrait)

Ah ! quelle belle époque (loin d'un appel au secteur privé) des années 1970 - 1980, à l'ex-DGI, des années au cours desquelles le jeune cadre B pouvait en fin de carrière, viser DSF (Directeur des Services Fiscaux).

La rémunération brute globale annuelle est comprise entre 141 871 € et 177 649 €.

Il est dit :

"Les cadres supérieurs nommés pour la première fois dans un emploi de directeur ou de directrice des services déconcentrés de la DGFIP bénéficieront de dispositifs d'accompagnement qui sont notamment les suivants :

- la mise à disposition du guide d'accueil du directeur qui a pour objectif de faciliter, par des conseils très concrets, la prise de poste ;
- **un dispositif de marrainage ou parrainage ;**
- la participation à un séminaire managérial."

Le tuilage est donc cadré et prévu !

On en parle jamais quand il s'agit d'un changement de poste C, B ou A ?

Brève

C'est l'histoire d'un chef de service, chez lui en télétravail, qui lisait tranquillement le journal. Très prévoyant et très soucieux de ses agents, il leur envoie cet article de journal (voir ci-contre à gauche).

Mais qu'est-ce qu'on en fait de cet article ?

D'abord on prend la frousse en constatant la situation sanitaire dégradée sur le secteur de Valserhône.

Puis on s'interroge.

Car justement, la situation au CDFIP de Bellegarde-sur-Valserine est visée par un manque d'organisation sanitaire.

En effet, parallèlement à la diffusion de cet article, un unique Plexiglas tournait de mains en mains, entre trois agents d'accueil !

Se faire passer un Plexiglas c'est un geste barrière concret. Non ?

Donc c'est bien ? Non ?

AIN Explosion de cas Covid, une campagne de dépistage à Valserhône

Les cas de Covid sont en forte augmentation sur le territoire de Bellegarde. Le taux de positivité (23,2 %) et le taux d'incidence (660/100 000 habitants) sont largement supérieurs à la moyenne départementale (10,1 % et 225/100 000 habitants). L'Agence régionale de santé ainsi que la préfecture de l'Ain organisent une campagne de dépistage d'ampleur sur deux jours pour détecter en plus grand nombre les cas positifs. Les autorités recherchent aussi une éventuelle trace des variants.



Une campagne de tests PCR aura lieu sur deux jours.

Ce dépistage aux tests RT-PCR est gratuit et sans rendez-vous, il aura lieu mercredi 10 février, entre midi et 17 heures, et vendredi 12, entre midi et

17 heures, à Valserhône au centre Jean-Marinet. Les personnes âgées entre 20 et 50 ans sont celles les plus touchées dans ce secteur.

N'oubliez pas de télécharger "Stop Gastro" pour localiser ceux qui font chier !



**Janvier
Février
Masque
Asile**